

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**COMMUNE D'OS-MARSILLON****A 2024/S03/D04****Séance du 9 avril 2024****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre le neuf avril à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme TOULOUSE, Maire.

Présents : Mmes Nelly BREIL, Anne-Marie TRINQUIER, Sandra BAQUÉ, Mireille JOUBERT, MM. Didier ALVAREZ, Jean-Jacques ARREGLE, Serge ARRIEULA, Jacques BRUNO, Edouard de GRANGE, Stéphane ESCAMES, Raymond FINANA, Julien LAULHÉ, Daniel LEYGUE, Jérôme TOULOUSE.

Absents excusés : Mme Vanessa DONNAY (pouvoir M. Jérôme TOULOUSE).

Mme Sandra BAQUÉ a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Fixation des Taux d'imposition pour l'année 2024

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que, pour assurer l'équilibre budgétaire de l'exercice 2024, il convient de voter les taux des impôts locaux pour l'année 2024.

Compte tenu de la situation financière de la commune, les élus décident d'augmenter les taux de fiscalité votés en 2023.

Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2024, comme suit :

TAXES	TAUX 2023	TAUX 2024	BASES	PRODUITS
Taxe foncière bâtie	20,47	20.87	834 100	174 077
Taxe foncière non bâties	19,89	20,28	18 300	3 711
Taxe d'habitation	5.75	5.89	29 200	1 720
			TOTAL	179 508

- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Conseillers en exercice : 15
Membres présents : 14
Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de convocation : 4 avril 2024
Affichage le 9 avril 2024

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Jérôme TOULOUSE

